REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle

Arrondissement de THIONVILLE

Mairie de

MOYEUVRE-PETITE

UN GOÛT NATURE

Arrêté portant autorisation de travaux
N° 2026/26

Le Maire de la commune de Moyeuvre-Petite,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu les articles du Code de la route concernant le stationnement interdit (art R 417-10), et l'enlèvement des véhicules (art. R 325-12 et suivants),
Vu la demande en date du 18/10/2026 présentée par M. Tony ALLEMAND,
En raison des travaux création d'une place de parking sur terrain privé au 99 Grand Rue réalisés par l'entreprise Green Concept,

ARRETE

Article 1er : à partir du mardi 20 octobre 2026 à 8h et jusqu'à la fin des travaux, le stationnement sera interdit devant le 99 Grand Rue.

Article 2 : l'entreprise Green Concept est autorisée à stationner devant le 99 Grand Rue pour les besoins du chantier.

Article 2bis : l'entreprise Green Concept est chargée de la mise en place de la signalisation du chantier pour la circulation et pour le stationnement.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de MOYEUVRE-PETITE.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté : à la Gendarmerie de Fameck

Fait à Moyeuvre-Petite, le 19 octobre 2026

Le Maire,
F. STIBLING

MAIRIE DE MOYEUVRE-PETITE (Moselle)